

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale  
Le jeudi, 13 avril 2023  
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Pierre Morais	Conseiller
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général et greffier adjoint
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive
Également présents :	Susie Benoit (Points 4 et 6)	Directrice des Finances
	Melvin Doiron	Sentier écologique Pont-Landry
	Doris Landry (Point 3)	Sentier écologique Pont-Landry
Sont absents :	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Joanne Doiron	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	JoeyThibodeau	Greffier municipal

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution: 2023-041-ST**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 5.1 « Projet récréotouristique », 5.2 « Lettre d'appui pour la nomination d'un citoyen » et 5.3 « Centre de Haut Rivière du Portage ».

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun.

### 3. RÉFECTION DU SENTIER ÉCOLOGIQUE DE PONT-LANDRY – RENCONTRE AVEC LE COMITÉ

#### Pour information et suivi.

Deux membres du comité du projet du sentier écologique de Pont-Landry, soit Melvin Doiron et Doris Landry, présentent le projet aux membres du conseil. Le projet ayant beaucoup évolué depuis la présentation initiale au conseil, le comité souhaitait faire une nouvelle présentation. Les membres du conseil félicitent le comité pour ce projet au terme de la présentation.

Suite au départ des membres du comité du sentier écologique de Pont-Landry, les membres du conseil soulèvent plusieurs points pouvant être problématiques, dont la sécurité (l'accès étant situé dans une courbe et dans une pente), localisation du stationnement pour visiteurs, l'accès du site par les piétons et la circulation automobile (vitesse).

Les membres du conseil et l'administration discutent également des prochaines étapes du projet, dont l'engagement financier de la municipalité, l'assignation d'un architecte et d'un consultant et l'évaluation des coûts. Tous conviennent que ce projet ne se concrétisera pas en 2023 mais il est suggéré que la municipalité débute le processus des servitudes cette année.

### 4. POINTS DE DISCUSSION

#### 4.1 Rapport sur les états financiers en date du 31 décembre 2022.

##### Pour information.

La directrice des Finances, Susie Benoit, présente le rapport sur les états financiers en date du 31 décembre 2022 et répond aux questions des membres du conseil.

Le directeur général suggère de faire une évaluation future pour le branchement du système eau et égouts afin d'augmenter le nombre de clients desservis par ces services.

##### **Résolution: 2023-042-ST**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

## **Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

**Résolution: 2023-043-ST**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

### **4.2 Prochaine réunion du comité des Finances.**

Pour information et suivi.

La directrice des Finances, Susie Benoit, informe les membres du conseil que la prochaine réunion du comité des Finances est prévue le 17 mai 2023.

## **5. AUTRES**

### **5.1 Projet récréotouristique.**

Pour information et suivi.

Le directeur général Roger Robichaud fait un résumé d'une rencontre à laquelle il a assisté ce matin à Fredericton entre le comité promoteur d'un projet récréotouristique sur le site de l'ancien champ de tir de Tracadie et la province. Un membre du conseil demande un suivi sur la demande d'aide financière que la municipalité a reçue la semaine dernière du comité promoteur de ce projet. Le maire Denis Losier indique qu'il a expliqué aux intervenants que la municipalité n'était pas en mesure d'accorder une aide financière car le projet n'avait pas encore été présenté au conseil. Une date de rencontre entre le comité promoteur du projet et le conseil municipal est à établir dès que possible.

### **5.2 Lettre d'appui pour la nomination d'un citoyen.**

Pour information et suivi.

Le maire Denis Losier apporte pour discussion la demande de lettre d'appui que la municipalité a reçu le 29 mars 2023 pour la nomination de Jean-Guy Robichaud au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick. Cette correspondance avait été présentée au conseil municipal lors de la réunion ordinaire du 11 avril 2023.

**Résolution: 2023-044-ST**  
**Proposé par** Rita Benoit  
**Appuyé par** Chantal Mazerolle

QUE la municipalité envoie une lettre d'appui pour la nomination de Jean-Guy Robichaud au Temps de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.

**ADOPTÉE**

### **5.3 Centre de Haut Rivière du Portage.**

Pour information et suivi.

Le conseiller Geoffrey Saulnier demande un suivi sur la vente du Centre de Haut Rivière du Portage. L'administration informe les membres du conseil que l'appel d'offres n'a pas encore été fait. Une évaluation de la propriété et de son contenu a été effectuée et il est possible que du matériel tel que des tables et des chaises soit utilisé pour les infrastructures de la municipalité comme le Marché Centre-Ville et la piscine. Le directeur général mentionne que des suggestions ont été émises quant à la vocation future du centre, dont un foyer de soin ou un édifice à logements abordables, mais rappelle que la municipalité s'est entendue pour que l'appel d'offres soit de type communautaire. Le maire Denis Losier ajoute que l'analyse de la vente de l'édifice dépendra des offres qui seront soumises au conseil.

La conseillère Dianna May Savoie demande si le plan d'urgence de la municipalité sera révisé dans un avenir rapproché. L'administration explique que plusieurs démarches ont été effectuées, dont la formation de certains employés de la municipalité ainsi que la mise à jour des manuels d'urgence. Le directeur général ajoute que ce dossier sera discuté dans une prochaine réunion du conseil municipal.

## **6. DOSSIERS À HUIS CLOS**

**Résolution: 2023-045-ST**  
**Proposé par** Guy Basque  
**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

6.1 **Article 68(1) c) Question de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour le gouvernement local.**

Les présents dossiers sont discutés sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Question de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour le gouvernement local.

**Résolution: 2023-046-ST**

**Proposé par** Pierre Morais

**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

7. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Rita Benoit propose que la réunion soit levée à 21h10 approximativement.

---

Roger Robichaud, Greffier adjoint